

Petit memento pour le/la délégué.e à un MUN

Les étapes pour se préparer à participer à une modélisation des Nations unies

La **première étape** consistera pour chaque délégation à **se familiariser avec le pays (ou l'organisation) représenté**. C'est généralement un travail de groupe qui permettra à chacun.e d'incarner véritablement son pays (ou son organisation), quelques soient son régime politique, son niveau de développement, son profil culturel, ses intérêts économiques et géopolitiques. Pour ce faire, les délégué.e.s peuvent tirer profit, par exemple, de la lecture de la fiche pays qu'on trouve sur le site du ministère des affaires étrangères français :

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/dossiers-pays/> (sélectionner le pays, puis utiliser le sommaire à droite).

Il est aussi recommandé de consulter la presse et autres médias pour connaître l'actualité qui concerne ce pays.

Il est enfin important de connaître ses alliés et ses adversaires "naturels" pour savoir vers qui se tourner et former des alliances dès le début de la conférence.

La **seconde étape** consistera à **se familiariser avec le thème de sa commission**. Pour cela, il faudra commencer par lire le rapport que les présidents de chaque commission ont rédigé. Ces rapports présentent les enjeux du sujet et sont accessibles sur le site du MUNUCCLE :

<http://www.munucle.eu/>

Là aussi, il est très important de consulter des articles récents pour se tenir au courant de l'actualité concernant le thème qui sera débattu pendant la conférence au sein de sa commission.

Il s'agira aussi de croiser les informations sur son pays et sur le thème de sa commission pour bien intégrer ce que devrait être la position du pays sur le sujet et ne pas avancer, pendant la conférence, des idées qui ne correspondraient pas à celles qui sont normalement celles dudit pays.

Troisième étape : fort de ces connaissances, le/la délégué.e devra **rédiger** (dans la langue de sa commission) **un Texte de politique générale (TPG)** qui consistera justement à exposer la position de son pays sur le thème traité au sein de sa commission.

Le TPG est à **envoyer aux présidents de sa commission avant le 21 septembre**.

Dans les jours qui précèdent la conférence, nous conseillons aussi aux délégué.e.s de préparer des ébauches de résolutions qu'ils/elles pourront soumettre aux autres délégué.e.s lors du débat informel, voire même dès le dîner de travail du vendredi soir.

Parallèlement, il s'agira aussi de **se préparer, sur la forme, à participer à des débats** et à **respecter les procédures formelles** qui ont cours dans les MUN. Il est donc très utile d'**organiser courant septembre**, dans les semaines qui précèdent le MUNUCCLE, quelques débats pour encourager chacun à prendre la parole et familiariser les délégué.e.s avec ces procédures.

Pour aider les délégué.e.s dans ces tâches, ils trouveront sur le site du MUNUCCLE **des fiches d'aide** sur "comment rédiger un TPG", "comment rédiger une résolution" ou encore "comment se déroule un débat formel".